



Logement du cheval et bien-être

Cheval et installations équestres : bien-être, ergonomie, ambiance, éco-construction, hébergement, sécurité, environnement, relations sociales... Le mode d'hébergement choisi et la gestion au quotidien des chevaux jouent principalement sur trois facteurs : le cheval (à quelles libertés a-t-il accès?), le soigneur (organisation des tâches nécessaires à l'alimentation, l'entretien de la litière et les soins) et l'utilisateur (manipulation, état et propreté du cheval). Après avoir présenté la notion du bien-être animal et la réglementation liée, différents types de logements sont décrits ici de façon non exhaustive, pour privilégier le bien-être du cheval tout en rationalisant le travail.

par Christine BRIANT - Pauline DOLIGEZ - Laetitia MARNAY-LE MASNE - Bénédicte FERRY - |
01.10.2018 |



Niveau de technicité :



Notions de bien-être

Le bien-être animal est défini comme un « état mental et physique positif de l'animal lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux et de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (ANSES, 2017).

Ainsi, selon les 5 libertés (Farm Animal Welfare Council, 1979 ; Welfare Quality®), les conditions de vie et de logement du cheval doivent satisfaire au mieux les besoins suivants :

- Recevoir une alimentation à base de fourrages associée à une durée d'alimentation d'au moins 12h par jour et avoir de l'eau potable disponible en permanence.
- Disposer d'un espace confortable et sécurisé pour le repos et pouvoir se déplacer en liberté.
- Ne pas présenter de risques pour la santé.
- Permettre les contacts sociaux avec les autres chevaux, une bonne relation avec l'Homme et favoriser les émotions positives.

Réglementation sur la détention des animaux

⇒ voir la [Réglementation relative à la protection et au respect de l'animal](#).

Les différents types d'hébergement du cheval

Différents types de logement ont été définis dans le cadre d'une enquête menée par le réseau REFERENCEs (2013-2014) d'après la description de 126 structures équinées en France. Les principaux modes de logement suivants ont été recensés :

Le box individuel

Le cheval est le plus souvent logé en box individuel par mesure de commodité :

- La ration est individualisée.
- La manipulation du cheval est plus facile et sécurisée.
- Le cheval reste plus propre que lorsqu'il est maintenu à l'extérieur.

Pourtant, des études ont montré que le fait de maintenir des chevaux en groupe (jeunes et/ou adultes) permettait de limiter les comportements agressifs envers l'Homme et les autres chevaux, le développement de comportements aberrants (stéréotypés) ainsi que les signes de mal-être. Cela facilite aussi les apprentissages.

Par ailleurs, le fait de maintenir les chevaux en permanence en stalles a des effets néfastes sur leur comportement (moins de marche, moins de temps de repos couché et certains chevaux ne se couchent pas du tout, impossibilité de se rouler et d'observer l'environnement, plus de stress, effet rebond plus important) et augmente les risques pour leur santé aux niveaux digestif, musculaire et circulatoire (comme les engorgements).



Le logement collectif

La stabulation libre est utilisée principalement en élevage pour héberger des animaux en groupe, le plus souvent du même âge (yearlings, poulains, juments). Ce type de logement est de plus en plus utilisé dans les centres équestres pour loger des poneys ou chevaux dont la gestion quotidienne (sorties, alimentation) est facilitée.

Cependant, la stabulation en groupe ne conviendra pas aux animaux agressifs, aux poulinières ayant récemment mis-bas qui ont besoin d'établir des relations privilégiées avec leur poulain, et aux animaux malades qui peuvent

être contagieux ou déficients.



Le plein air / semi-plein air - paddock / pâture ¹

L'hébergement du cheval en plein air intégral consiste à maintenir le cheval toute l'année, nuit et jour, sur un espace muni d'abris naturels (haies, arbres) mais sans abris en dur couverts.

Le semi-plein air donne un accès illimité à une surface libre munie d'un abri (en dur) qui peut être individuel ou collectif.



Le paddock est un espace de détente du cheval qui ne permet pas de couvrir ses besoins nutritionnels quotidiens à la différence de la pâture qui peut être sa seule source alimentaire une grande partie de l'année.

Le plein air intégral et semi-plein air sont utilisés principalement pour les animaux d'élevage, les animaux à

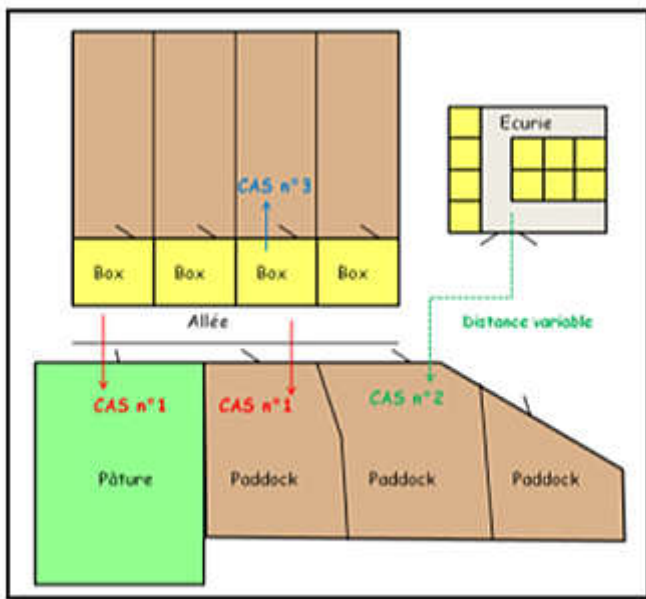
l'entretien ou au repos, et certains chevaux d'instruction. Dans quelques écuries (course ou sport-loisir), des chevaux au travail sont maintenus dehors avec une complémentation alimentaire proportionnelle à leur intensité du travail. Ils sont principalement hébergés en paddocks dont les surfaces sont limitées, munis d'abris, menés individuellement ou collectivement.

L'agencement des aires d'exercice par rapport au logement (box ou stabulation) influence fortement le temps nécessaire à la sortie quotidienne des chevaux à l'extérieur. La manutention sera plus ou moins élevée selon la distance à parcourir pour rentrer et sortir les chevaux.

Différents agencements

Plusieurs agencements d'écuries sont observés : écuries composées de rangées de boxes donnant sur l'intérieur et/ou l'extérieur, munies d'un couloir adjacent abrité ou non. Pour le confort de travail, le « barn » (écurie intérieure munie d'un couloir central) est une infrastructure de plus en plus recherchée pour l'optimisation du travail (travail à l'abri tout au long de l'année).

Logement en bâtiment avec accès à l'extérieur ²



Cas n°1 et n°2 : sortie en main ou par un système de couloir en liberté

Cas n°3 : sortie attenante au box ou à la stabulation sans manutention du cheval

Source : Enquête Bâtiment, Réseau REFErences, 2014 (quelques cas d'agencement recensés)

Logement en bâtiment intérieur ²

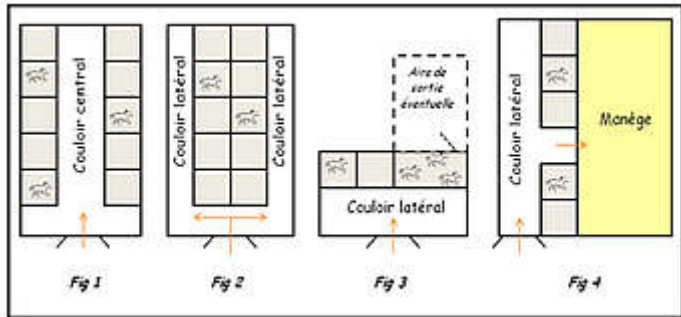


Figure n°1 : type « barn » avec couloir intérieur

Figures n°2 à 4 : allées de boxes avec couloir extérieur abrité ou non

Source : Enquête Bâtiment, Réseau REFerences, 2014 (quelques cas d'agencement recensés)

De nouveaux systèmes d'hébergement

L'écurie active ou « dynamique »

L'écurie dite « active » ou « dynamique » est un concept innovant provenant d'Allemagne, commercialisé depuis quelques années seulement. Ce nouveau mode de logement et de gestion est conçu pour répondre au mieux aux besoins naturels du cheval quand on dispose de surfaces modestes. Les chevaux sont logés en groupe pour favoriser les contacts sociaux, l'activité locomotrice et sont nourris tout au long de la journée en petites quantités. Ils ont accès à des distributeurs de nourriture automatiques (concentrés, fourrages) qui sont programmés en fonction des besoins de chaque cheval à l'aide d'une puce embarquée sur le licol ou dans la crinière. Des aires de repos (abris, aires de couchage) et de détente (paddock, surface sablée pour se rouler) sont agencées de façon à encourager l'activité locomotrice des chevaux. L'aire stabilisée commune peut être annexée ou pas à des pâtures.

Ce concept suppose de posséder une surface stabilisée suffisante en fonction du nombre de chevaux. Les entreprises qui commercialisent ces concepts conseillent une surface minimum d'environ 100 m²/cheval et des complexes prévus pour 5 à environ 20 chevaux ensemble. Le système permet de gérer plusieurs groupes d'une vingtaine de chevaux ensemble.

Toutefois, l'aire stabilisée devra être entretenue régulièrement (ramassage des crottins) et répondre à la réglementation en vigueur sur la gestion des effluents (voir le Règlement Sanitaire Départemental), concernant notamment le lessivage des eaux souillées (urine, fécès).

Les chevaux peuvent être ferrés des 4 pieds si le groupe est stable et qu'il n'y a pas de relations agressives

observées, seulement des antérieurs ou totalement déferés.

Ce système est adapté à tous les chevaux vivant en groupe stable, c'est-à-dire aux chevaux d'instruction ou de loisir et aux écuries de propriétaires. Dans ces conditions, les chevaux de sport peuvent tout à fait être hébergés en écurie active. Cela semble être une solution judicieuse lorsque l'on dispose de peu de surfaces pour un effectif moyen de chevaux. Il permet notamment de préserver les pâtures en hiver et de limiter les zones de boue. L'efficacité de l'écurie active résulte de bons équipements et d'un bon agencement de façon à ce que l'ambiance de l'écurie apporte le calme, que les chevaux apprécient. Les espaces de dégagement et les accès suffisants au fourrage sont à ce titre, des critères importants.

Les "paddock paradise"

Un autre type d'hébergement alternatif pour les chevaux en groupe est le « paddock paradise », dont l'un des objectifs est de favoriser le mouvement naturel en délimitant des couloirs dans ou autour des prés. Les couloirs ou pistes permettent de relier les différentes ressources mises à disposition (alimentation, eau, aire de couchage...) aménagées sur des surfaces plus grandes. Selon la saison et la disponibilité en herbe, les couloirs peuvent être ouverts sur des pâtures.



Cependant, il existe aujourd'hui encore très peu de publications scientifiques sur le bien-être des chevaux dans ces nouveaux systèmes d'hébergement. Des études sont actuellement en cours, afin d'étudier le comportement des chevaux dans ces structures.

⇒ Voir les sites : ActiveHorse® Stable (Danemark), HIT-Active-Stable® (Allemagne), Paddock Paradise...
Revendeur et étude conseil en France : <http://www.equin-plus.com>.

Recommandations pour la taille des boxes et des stabulations

Il n'y a aujourd'hui pas d'étude validée qui détermine quels sont les effets de la taille du box sur le bien-être des chevaux.

Les scientifiques estiment que le bien-être du cheval dépend moins de la taille du box que de la durée pendant laquelle le cheval y reste, du type de litière et de son entretien, de la qualité de l'air, de la possibilité de contacts sociaux, de la mise à disposition de fourrage. Le cheval doit pouvoir se déplacer, se coucher et se relever, s'allonger en position latérale sans difficultés, ni risques de se blesser. Ainsi, considérant la relation entre la longueur du cheval et sa hauteur au garrot, aucun côté du box ne devrait mesurer moins de 1,7 fois sa hauteur au garrot (HG) - soit 2,80m pour un cheval de 1,65m.

D'une façon générale, les réglementations ou recommandations sur la taille des boxes donnent des valeurs minimales et non pas optimales. Plusieurs pays demandent ou recommandent :

- Une surface de box de $(2 * HG)^2$, soit 10,90m² pour un cheval de 1,65m (Allemagne, Canada, Danemark).
- Avec le plus petit côté ne mesurant pas moins de $(1,7 * HG)$.
- Et une hauteur sous plafond variable mais toujours supérieure à $(HG + 0,75m)$, soit 2,40m pour un cheval de 1,65m.



Actuellement, la réglementation française demande seulement que la taille du box permette aux chevaux de se coucher. Il n'y a pas de normes de dimensions applicables, sauf pour les chevaux hébergés dans des établissements d'expérimentation animale.

Pour les poulinières, les dimensions prévues par les différents codes ou réglementation sont de (2,3 à 2,5 * HG)². Pour les chevaux en groupe, la surface de l'aire abritée où les chevaux peuvent se coucher est de même ordre que celle du box. Elle s'ouvre sur une pâture ou sur une aire d'exercice stabilisée de taille suffisante pour les plus petites surfaces.

Concernant les stalles où les chevaux sont attachés en permanence, elles sont déjà interdites dans certains pays (Danemark, Suisse). Considérant leurs effets sur la santé et le comportement des chevaux, elles ne devraient plus être utilisées pour l'hébergement des chevaux.

POUR LE LOGEMENT	
Privilégier le bien-être du cheval avec :	Mais rationaliser le travail avec :
Une surface minimum par cheval pour se coucher et se rouler. Un hébergement avec ouverture sur l'extérieur pour chaque box favorisant une ventilation naturelle. Un hébergement à l'extérieur avec accès à un abri (contre les fortes intempéries ou chaleurs) ou une zone abritée (des vents dominants et de l'humidité). Un hébergement collectif en stabulation.	Une aire d'exercice stabilisée attenante au bâtiment réduisant les zones de boue pour les chevaux qui sont maintenus à l'extérieur. Des parois ou ouvertures permettant le curage mécanique de la litière. Des couloirs stabilisés pour les travaux et le passage des machines.
Et sécuriser les pratiques :	
Il sera préférable de défermer des postérieurs les chevaux hébergés en groupe. Manipuler les chevaux lorsqu'ils sont en groupe par des personnes ayant de l'expérience dans la manutention et connaissant ces chevaux. Isoler l'animal à soigner en dehors du groupe dans un espace sécurisé (contention).	

Alimenter et abreuver le cheval régulièrement

Le cheval est un herbivore monogastrique qui, à l'état naturel, utilise l'herbe pour s'alimenter et couvrir ses besoins nutritionnels. Dans la nature, les chevaux passent en moyenne 16h/jour à manger (voir [Alimentation et bien-être du cheval](#), [Comportement alimentaire du cheval](#)). Si le cheval n'est pas à l'herbe, le fourrage doit constituer la base de l'alimentation, notamment pour le cheval hébergé en bâtiment. La fréquence et le mode de

distribution des aliments seront organisés de façon à favoriser un apport régulier réparti sur 24h pour assurer une activité d'ingestion lente et continue, limitant d'une part les problèmes intestinaux (ulcères, coliques) et d'autre part l'ennui pouvant entraîner des manifestations de stéréotypies (voir **Stéréotypies**).

Distribution de fourrages

POUR LE FOURRAGE	
Privilégier le bien-être du cheval avec :	Mais rationaliser le travail en :
<p>Un apport de fourrage (ou accès à l'herbe) régulier, voire en continu si possible.</p> <p>Un apport d'aliments au sol, privilégiant la posture naturelle du cheval lors de la prise d'aliments. Les râteliers en hauteur favorisent le pencher de la tête et l'inhalation de poussière ou particules dans les narines. Attention néanmoins si le sol est très sableux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ingestions massives de sable avec le fourrage engendrent un risque important d'agglomérat dans le tube digestif (idem en cas de pâturage ras en région sablonneuse). <p>Une litière entretenue régulièrement, en privilégiant la paille (occupation) par rapport aux autres litières.</p>	<p>Limitant la manutention (couloir commun d'alimentation, râtelier pour grande balle).</p> <p>Limitant le gaspillage du foin distribué au sol, avec des équipements tels que « slow feeders », cornadis... Attention : Ne pas utiliser de filet à foin lorsqu'ils sont disposés proches du sol ou à terre pour notamment les chevaux ferrés.</p>

Concentrés

POUR LES CONCENTRES	
Privilégier le bien-être du cheval avec :	Mais rationaliser le travail avec :
<p>Une mangeoire à hauteur du bras du cheval, qui favorise un port allongé de l'encolure vers le bas pour un bon transit des aliments dans l'oesophage (sans contraction exagérée au niveau de la gorge).</p> <p>Un espace vital individuel suffisant permettant un accès aux ressources alimentaires pour tous sans concurrence (notamment pour les plus dominés, permettant les possibilités d'évitement et de retraite) en logement collectif.</p> <p>Un espace d'isolement dans le box (zone sans vis-à-vis, ni contact) au niveau de la mangeoire pour limiter les agressions pendant les repas.</p>	<p>Des râteliers et mangeoires accessibles de l'extérieur pour faciliter la distribution (sécurité en plus de la rationalisation).</p>



La distribution automatique permet d'apporter plusieurs repas en petites quantités (meilleure digestion) tout en réduisant la pénibilité. La surveillance des animaux ne sera cependant pas réduite.

Abreuvement

POUR L'ABREUUREMENT	
Privilégier le bien-être du cheval avec :	Mais rationaliser le travail avec :
Un accès libre à volonté à de l'eau propre.	Un abreuvoir automatique avec système anti-gel.

Favoriser l'activité locomotrice quotidienne

En conditions naturelles, les chevaux consacrent 1 à 2h sur 24 à se déplacer (soit 4 à 8% du temps). Ils font en moyenne 6km par jour en se déplaçant et en pâturant.

L'activité locomotrice quotidienne du cheval est nécessaire à son bien-être et sa santé. Elle favorise la circulation du sang dans tout l'organisme, notamment au niveau des membres qui peuvent s'engorger par manque de mobilité. De plus, un cheval ayant peu d'exercice ou de liberté locomotrice dans sa journée aura tendance à être plus dangereux lorsqu'il sera tenu en main ou monté (plus de mouvements vifs).

POUR L'ACTIVITE LOCOMOTRICE	
Privilégier le bien-être du cheval avec :	Mais rationaliser le travail en :
Un hébergement extérieur (en plein air) si possible, lui permettant une activité locomotrice libre ou. Une sortie quotidienne (en liberté ou travaillé) et plusieurs sorties hebdomadaires en liberté pour les chevaux maintenus en box.	Disposant d'une surface minimale stabilisée et facile à entretenir (lieu d'affouragement, de manutention, de stationnement en hiver). Agençant les boxes ou stabulation avec un accès à l'extérieur libre pour les chevaux (ou couloir), limitant la manutention pour rentrer et sortir les chevaux.

Favoriser les contacts sociaux entre les chevaux



Le cheval ne doit jamais rester seul, ni au pré, ni à l'écurie.

Animal grégaire, vivant en groupe à l'état sauvage, le cheval a besoin pour son bien-être de contacts avec ses congénères (olfactif, visuel, toilettage mutuel). Il faut privilégier sa compagnie avec d'autres équidés.

POUR LES CONTACTS SOCIAUX ENTRE CHEVAUX	
Privilégier le bien-être du cheval :	Mais rationaliser le travail
<p>En logement collectif : constituer des groupes de chevaux par affinités. Les comportements agressifs seront limités si la hiérarchie est installée au sein d'un groupe stable et si le nombre ou la longueur des mangeoires sont adaptés.</p> <p>En logement individuel : boxes en face à face permettant de se voir entre chevaux, sortie des têtes à l'extérieur du box, système d'ouverture ou de grilles entre 2 boxes. Favoriser la vision à l'extérieur (éviter si possible les grilles de portes de box). Une sortie au paddock préférentiellement à 2 au moins ou sinon individuellement dans des paddocks attenants.</p>	<p>En logement collectif : Habituer le cheval à la séparation du groupe pour son utilisation ou une manipulation individuelle (maréchalerie, soins vétérinaires, utilisation...).</p> <p>Prévoir un espace séparé sécurisé, pour la manutention individuelle du cheval à soigner, à manipuler.</p> <p>Disposer d'un sas de sortie (passage d'homme).</p>

Apporter de bonnes conditions d'hygiène

Ambiance du bâtiment

Pour maintenir une bonne hygiène du bâtiment, il est nécessaire de disposer d'une ventilation adéquate apportant de l'air frais, d'un entretien régulier des litières pour limiter la concentration en ammoniac et le maintien d'une température ambiante proche du milieu extérieur (en zones tempérées).

PARAMETRES	RECOMMANDATIONS ³
Températures	La température de l'écurie ne devrait pas être supérieure à 10-15°C. Pour éviter le gel des abreuvoirs, une température de l'écurie pendant l'hiver de 2°C est recommandée.
Humidité de l'air	Un taux d'humidité de l'ordre de 50 à 70% ou une humidité n'excédant pas l'humidité de l'air extérieur de plus de 10% est recommandée dans les écuries.
Vitesse du vent	La vitesse du vent dans l'écurie où les animaux sont logés ne doit pas excéder 0,2 à 0,5m/s
Concentrations des gaz (issus de la dégradation des urines et fèces) dans l'écurie	Concentration maximale : 3000ppm pour CO ₂ - 20ppm pour NH ₃ - [ammoniac] 0,5ppm pour H ₂ S- [sulfure d'hydrogène]
Poussière - Nombre de particules en suspension	La concentration en poussière de l'air de l'écurie ne doit pas excéder 4mg/m ³ d'air.
Lumière et bruit	La surface des fenêtres doit correspondre à 5 à 7% de la surface du sol complétée par 2,5 à 3watt/m ² de sol d'éclairage. Le nombre de décibels ne doit pas excéder 65dB.

Isolation des bâtiments	Dans les écuries isolées (en hiver), la température doit être maintenue autour de 5°C, et l'humidité moyenne ne doit pas dépasser 75%. Cette atmosphère doit être maintenue de préférence sans ajout de chaleur artificielle supplémentaire. Pour maintenir l'écurie sèche (maximum de 70% d'humidité) lors de températures extérieures froides et pour une température de 5°C à l'intérieur, un renouvellement d'air de 70m ³ par heure est nécessaire pour un cheval de 600kg.
Renouvellement de l'air	L'air dans l'écurie doit être renouvelé complètement 4 fois par heure, portes fermées en absence de vent. Ceci correspond à 160m ³ /heure pour un box moyen de 40m ³ . Un volume de 30-70m ³ /heure (en hiver) et de 100 à 250m ³ /heure (en été) est recommandé pour un cheval en box.

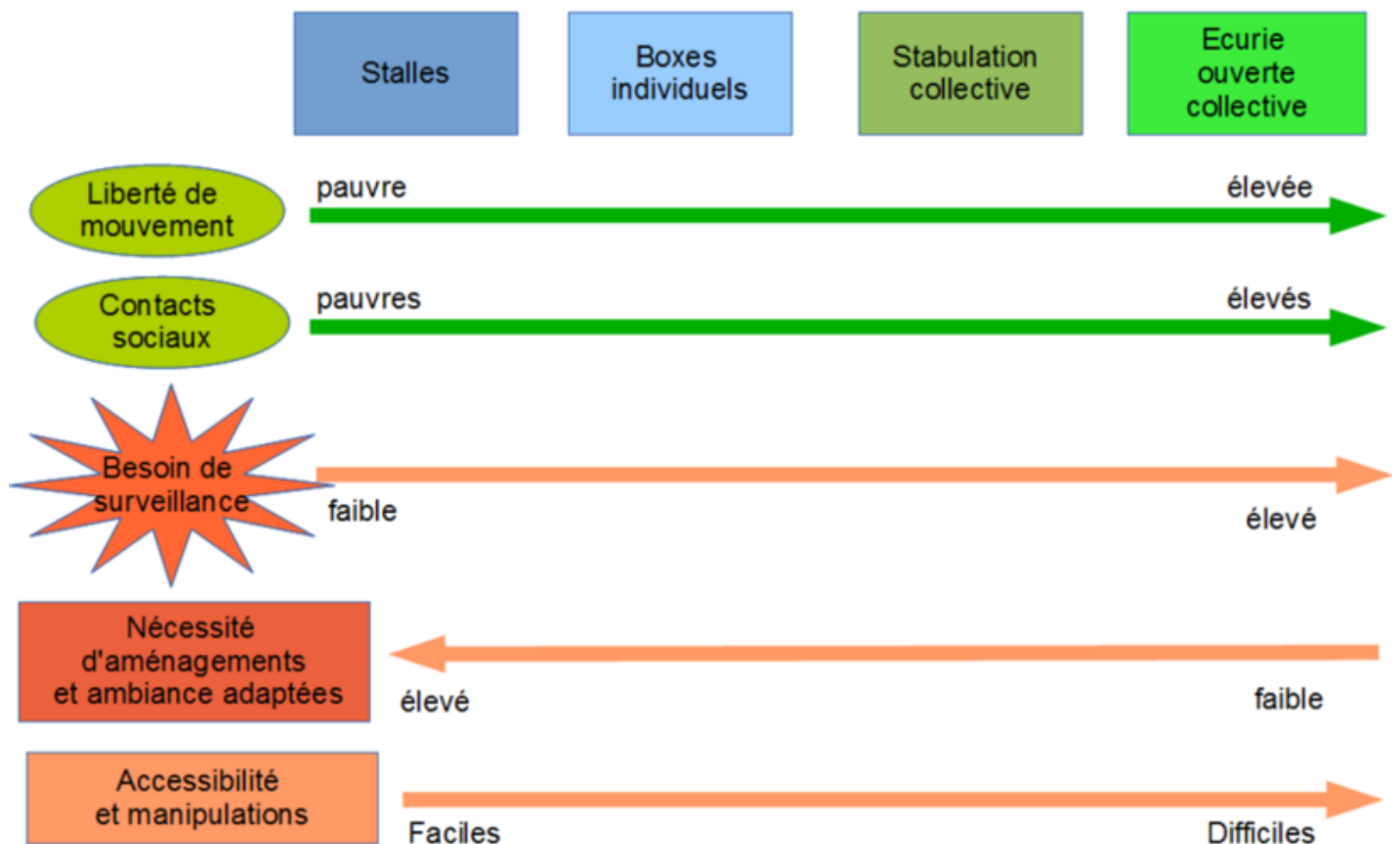
Prévention des maladies

Pour les animaux menés en groupe, on veillera à ce que :

- Tous les chevaux aient le même statut sanitaire, c'est-à-dire pratiquer une prophylaxie régulière et collective, aux mêmes périodes. (voir [Prévention](#)).
- Introduire un nouvel animal dans le groupe après un isolement éventuel (quarantaine) et mise à jour des vaccinations et des vermifugations.
- Disposer d'un box d'isolement pour les animaux malades ou ayant besoin de soins spécifiques (sans aucun contact avec ses congénères, même à travers des barreaux).

Synthèse des incidences du type de logement sur le bien-être du cheval et la pénibilité du travail

Avantages et inconvénients des différents types de logements en fonction de certains critères (d'après Vehtorp et Michanek, 1995)



En savoir plus sur nos auteurs

- **Christine BRIANT** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE
- **Pauline DOLIGEZ** Ingénieur de développement IFCE
- **Laetitia MARNAY-LE MASNE** Ingénieur de développement IFCE
- **Bénédicte FERRY** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE

Bibliographie

- 1) Terminologie des modes d'hébergement équins, Réseau REFerences, Idele, 2014
- 2) Enquête Bâtiment, Réseau REFerences, 2014 (quelques cas d'agencement recensés)
- 3) Recommandations extraites de **SONDERGAARD et al.**, 2004. Housing of horses. Danemark

Ressources à télécharger



Vi
dé
o

**Optimisation de la
détention en box**